

Dirigeant de l'économie médico-sociale Certification professionnelle de niveau 7*

(Enregistrée au RNCP par arrêté du jj/mm/aaaa et publiée au JO n°xxx du jj/mm/aaaa)

* nomenclature 2019

Présentation de la certification

Version 1 • 300721

Public concerné

- Directeurs des établissements et services (AEMO, Entreprise Adaptée, ESAT, CDEF, EHPAD, FAM, Foyer d'Hébergement, Foyer de Vie, IME, ITEP, MAS, MECS, SAVS, Service de prévention, SESSAD, SAD, SSIAD...), directeurs de complexe, directeurs généraux,
- Directeurs-adjoints, chefs de service.
- Cadres, administratifs, financiers, logistiques, commerciaux, et des ressources humaines, d'associations, d'établissements publics, et de groupes privés lucratifs.
- Tout responsable ou futur responsable de structures de l'économie médico-sociale.
- Responsables d'institutions, d'associations ou d'entreprises partenaires du secteur social et médico-social.

Prérequis

- Expérience hors champ médico-social :

| Etre titulaire d'un | Et pouvoir justifier de | Ou sur dossier auprès de l'organisme certificateur |
|----------------------------|---|--|
| Diplôme de Niveau 7 * | 3 ans d'expérience en poste(s) à responsabilité | |
| Diplôme de Niveau 6 * | 5 ans d'expérience en poste(s) à responsabilité | |
| Diplôme de Niveau 5 ou 4 * | 8 ans d'expérience en poste(s) à responsabilité | |

- Expérience dans le champ médico-social :

| Etre titulaire d'un | Et pouvoir justifier de | Ou sur dossier auprès de l'organisme certificateur |
|------------------------------|---|--|
| Diplôme de Niveau 6 ou sup * | 1 an d'expérience en poste(s) à responsabilité | |
| Diplôme de Niveau 5 * | 3 ans d'expérience en poste(s) à responsabilité | |

* nomenclature 2019.

Adresse postale : ESPACE SENTEIN - Parc Euromédecine - B.P. 24414 - 34099 MONTPELLIER cedex 5
Tél. : 04 67 63 11 11 - Fax : 04 67 63 00 16 - Email : contact@espace-sentein.fr - www.espace-sentein.fr

Siège Social : ESPACE SENTEIN - Parc Euromédecine - 400, rue Louis Pasteur - 34790 GRABELS
SARL au capital de 80 000 € - RCS Montpellier 331 964 411 - N° siret 331 964 411 00036 - APE 8559A



Niveau de sortie

Niveau 7 (nomenclature 2019).

Voie d'accès

- À la suite d'un parcours de formation continue
- À la suite d'un contrat en alternance
- À la suite d'une VAE

Objectifs

La certification a pour objectif de valider les compétences des dirigeants de l'économie médico-sociale, leur permettant de :

- Prendre en compte les évolutions des besoins et des attentes des publics, dans la vision stratégique de leur organisation ;
- Transformer les modalités d'accompagnement en privilégiant la logique de parcours, en interne et en externe ;
- Évaluer l'impact des accompagnements mis en œuvre pour apporter les améliorations nécessaires.
- Adapter leur organisation pour une plus grande efficacité au regard du contexte ;
- Faire évoluer les prestations pour répondre aux nouveaux besoins et nouvelles attentes des usagers dans le cadre budgétaire imparti ;
- Articuler la vision stratégique et la déclinaison opérationnelle de leur organisation en prenant en compte le contexte sociétal et environnemental et en favorisant l'innovation, la qualité et le développement des prestations.
- Trouver leur modèle managérial parmi ceux proposés, dans une logique d'efficacité et de qualité ;
- Animer et diriger l'ensemble des collaborateurs en prenant appui sur le cadre légal, et en donnant du sens à leur action ;
- Rechercher les compétences les plus pertinentes pour répondre aux besoins de leur organisation.
- Mettre en place des processus d'accueil et d'accompagnement des collaborateurs afin de favoriser leur intégration et leur engagement au bénéfice des usagers.
- Appréhender les enjeux et la portée des dispositions juridiques et réglementaires qui s'imposent au secteur
- Déployer les dispositions juridiques et réglementaires au sein de leur organisation
- Inscrire leur organisation dans le cadre des politiques publiques .

La certification prend en compte les spécificités du contexte dans lequel le secteur social et médico-social se trouve confronté, depuis les années 2000, à de profondes mutations et de multiples contraintes liées à :

- L'évolution des relations entre bénéficiaires et opérateurs /professionnels
- L'évolution des organisations
- L'évolution des méthodes de management
- L'évolution du cadre juridique et réglementaire .

Modalités d'organisation

Le parcours s'organise autour de 5 blocs de compétences :

- Management stratégique et opérationnel d'une organisation de l'économie médico-sociale
- Management de projet et politiques publiques
- Management de la qualité
- Management de l'offre de service
- Pilotage budgétaire et financier

BC1 : Management stratégique et opérationnel d'une organisation de l'économie médico-sociale

■ Compétences :

- Réaliser l'analyse d'une organisation sociale ou médico-sociale, à l'interne et à l'externe, afin d'en établir le diagnostic.
- Concevoir la stratégie d'une organisation sociale ou médico-sociale, à partir de son analyse diagnostic, afin de répondre aux missions qui lui sont confiées et d'améliorer ses performances.
- Élaborer et ou renouveler un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM), à partir d'un diagnostic partagé avec la ou les autorités compétentes, afin de fixer les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs pluriannuels
- Conduire la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC), en fonction des contraintes, des ressources de l'environnement et des choix stratégiques de la gouvernance, afin d'anticiper et prévenir les besoins de l'organisation
- Manager les équipes, dans le cadre de la vision et des valeurs de la gouvernance, afin de garantir la réalisation des missions confiées à l'établissement.
- Manager la chaîne des délégations, en s'appuyant sur le cadre légal et le Document Unique de Délégation (DUD), afin d'anticiper les risques juridiques et administratifs
- Concevoir une démarche de la Qualité de Vie au Travail (Q.V.T) pour l'organisation, avec la participation de toutes les parties intéressées, afin d'améliorer les conditions de travail, la qualité des interventions et la performance de l'organisation
- Piloter la démarche inclusive dans l'organisation, en favorisant l'accessibilité de tous les professionnels à leur poste de travail, afin de garantir aux salariés en situation de handicap leur inclusion professionnelle et sociale.
- Construire une stratégie de partenariat, dans le respect de la vision, des valeurs de la gouvernance, du cadre légal et réglementaire, de la commande publique, afin d'optimiser et/ou d'étendre l'offre de service
- Conduire la Responsabilité Sociétale de l'Organisation (R.S.O.), à partir de ses enjeux sociaux, environnementaux, juridiques, économiques et éthiques, pour conforter la mission d'intérêt général de l'organisation

■ Certification :

À partir d'une situation professionnelle réelle, le candidat produira une analyse et des propositions, en matière de stratégie de management interne et externe, pour une organisation sociale ou médico-sociale, dans un document de présentation de 15 à 20 visuels.

La présentation et la soutenance du document seront présentées oralement devant un jury composé de 2 membres (dont au moins 1 professionnel) pendant une durée de 15 minutes et le candidat répondra aux questions du jury pendant 20 minutes.

BC2 : Management de projet et politiques publiques

■ Compétences :

- Inscrire l'organisation dans le cadre des politiques publiques pour les secteurs, social, médico-social et de la santé, au regard des missions qui lui sont confiées, afin de conforter sa légitimité et son utilité sociale
- Concevoir les projets d'un établissement au regard, des attentes des politiques publiques, des parties intéressées et des résultats des évaluations, afin de traduire et faire partager la vision et les finalités de la gouvernance
- Manager le projet d'un établissement, en intégrant toutes les parties intéressées, pour mettre en œuvre les buts de la gouvernance et la mission confiée par les Pouvoirs Publics
- Concevoir la stratégie de communication, interne et externe d'une organisation sociale ou médico-sociale, au regard de son projet, pour développer son identité, son image et ses activités
- Mettre en œuvre la communication interne d'une organisation sociale ou médico-sociale, en s'appuyant sur la stratégie de communication et le système d'information, pour renforcer l'identité de l'organisation et son efficience
- Mettre en œuvre la communication externe d'une organisation sociale ou médico-sociale, en s'appuyant sur sa stratégie de communication et le système d'information, pour présenter et valoriser son offre de services, son image, sa notoriété, et conforter sa légitimité

■ Certification :

À partir d'une situation professionnelle réelle, le candidat produit une analyse et des propositions en matière de positionnement, de management du projet d'établissement et de communication, pour un établissement ou une organisation sociale ou médico-sociale, dans un document de présentation de 10 à 15 visuels.

La présentation et la soutenance du document sont présentées oralement devant un jury composé de 2 membres (dont au moins 1 professionnel) pendant une durée de 15 minutes et le candidat répondra aux questions du jury pendant 15 minutes.

BC3 : Management de la qualité

■ Compétences :

- Piloter la démarche d'évaluation de la qualité d'un établissement social ou médico-social, avec le concours des parties intéressées, afin d'identifier les pistes d'amélioration à mettre en œuvre
- Élaborer la démarche qualité de l'organisation, à partir des évaluations, afin de la déployer dans l'établissement
- Piloter les bonnes pratiques professionnelles dans une organisation sociale ou médico-sociale, en prenant appui sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé (H.A.S.) pour déployer une culture de la bientraitance au bénéfice des personnes accompagnées
- Identifier les risques inhérents à l'organisation sociale ou médico-sociale, en les classant par ordre de criticité au regard des publics exposés, afin d'éviter leur survenue
- Manager la démarche de prévention des risques, en prenant appui sur les risques identifiés pour l'organisation sociale ou médico-sociale et le document unique des risques professionnels, pour assurer la sécurité des personnes et des biens
- Conduire les évaluations des dispositifs mis en œuvre pour la prévention des risques, par l'analyse des événements indésirables constatés, afin d'apporter les corrections nécessaires

■ Certification :

À partir d'une situation professionnelle réelle, le candidat produit une analyse et des propositions en matière de management de la qualité, des bonnes pratiques professionnelles et du risque, pour une organisation sociale ou médico-sociale, dans un document de présentation de 10 à 15 visuels.

La présentation et la soutenance du document sont présentées oralement devant un jury composé de 2 membres (dont au moins 1 professionnel) pendant une durée de 15 minutes et le candidat répondra aux questions du jury pendant 15 minutes.

BC4 : Management de l'offre de service

■ Compétences :

- Identifier les besoins et les attentes des personnes accompagnées d'une organisation sociale ou médico-sociale, au regard de son agrément, pour adapter son offre de service
- Concevoir l'offre de service au regard des besoins et attentes de chaque usager d'un établissement ou d'un service, afin de lui proposer des prestations adaptées
- Organiser les parcours pour les personnes accompagnées de l'organisation sociale ou médico-sociale, en prenant appui sur le management matriciel, afin d'adapter et/ou d'élargir les offres de services
- Élaborer le dispositif permettant de garantir les droits et libertés des personnes accompagnées, dans le respect des réglementations et des bonnes pratiques professionnelles, afin d'assurer l'exercice de leur pleine citoyenneté
- Organiser le dispositif de la co-construction du projet personnalisé pour les personnes accompagnées, dans le respect de la réglementation et des bonnes pratiques, afin de garantir la prise en compte des besoins et des attentes individuels et personnalisés des personnes accompagnées
- Organiser le dispositif de contractualisation de la prise en charge de la personne accompagnée par l'établissement, dans le respect de la réglementation, afin de formaliser les droits et obligations des parties intéressées

■ Certification :

À partir d'une situation professionnelle réelle, le candidat produit une analyse et des propositions en matière de missions opérationnelles, de besoins, de parcours de la personne accompagnée, de ses droits et libertés, de son projet personnalisé et de contractualisation, d'une organisation sociale ou médico-sociale, dans un document de présentation de 08 à 12 visuels.

La présentation et la soutenance du document sont présentées oralement devant un jury composé de 2 membres (dont au moins 1 professionnel) pendant une durée de 15 minutes et le candidat répondra aux questions du jury pendant 10 minutes

BC5 : Pilotage budgétaire et financier

■ Compétences :

- Élaborer un budget prévisionnel ou un État des Prévisions des Recettes et des Dépenses (EPRD), en fonction de l'autorité administrative dont dépend l'établissement, afin de maîtriser les coûts et de garantir la qualité d'accompagnement des personnes accompagnées
- Négocier le budget d'un établissement ou négocier un C.P.O.M. (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) avec les autorités compétentes, en fonction de l'activité, afin de lui permettre d'obtenir les moyens de sa stratégie Piloter le budget d'un établissement ou d'une organisation sociale ou médico-sociale, en s'appuyant sur les groupes fonctionnels de gestion, afin de garantir la maîtrise des coûts et le respect des engagements budgétaires
- Élaborer le compte administratif ou l'État Réalisé des Recettes et des Dépenses (E.R.R.D.) d'un établissement social ou médico-social, à partir des recettes et des dépenses réalisées, afin de démontrer la cohérence entre le budget accordé et le budget réalisé
- Réaliser le diagnostic financier d'un établissement social et médico-social, par l'étude du bilan financier, afin de définir la politique d'investissement et de financement
- Piloter les investissements d'une organisation sociale ou médico-sociale, en s'appuyant sur les ratios financiers, afin d'assurer la pérennité des structures et la qualité de l'accueil
- Conduire la trajectoire financière d'une organisation sociale ou médico-sociale, à travers l'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (E.P.R.D.) ou la section d'investissement, afin de garantir la qualité d'accueil des personnes accompagnées
- Certification :

À partir de données comptables et financières d'un établissement, réel ou fictif, le candidat procède :

- À une analyse budgétaire lui permettant de compléter le budget prévisionnel et le tableau de bord budgétaire de l'établissement ;
- À une analyse financière lui permettant de piloter les investissements et de conduire la trajectoire financière de l'établissement.

Durée de l'épreuve : 2 heures

Épreuve finale

À l'issue de l'obtention des 5 blocs de compétences, le candidat se présente à une épreuve finale constituée d'un mémoire professionnel de 30 pages, qu'il présente et soutient devant le jury de la certification. Cette épreuve finale permet au candidat de présenter un projet professionnel issu de son expérience acquise en tant que salarié ou à la suite de la période de mise en application.

La présentation et la soutenance, d'une durée de 30 minutes (15 minutes de présentation et 15 minutes d'échange avec le jury), permettront au candidat de mobiliser de manière coordonnée les compétences des différents blocs de compétences et de faire valoir sa vision globale du projet et son positionnement de Dirigeant de l'Économie de Médico-Sociale. Elles témoigneront de sa capacité à s'exprimer en public et à défendre le projet du candidat face à un jury de professionnels composé de 3 membres dont 2 professionnels.

Le jury de certification

Le jury est composé de 3 membres :

- 1 membre du collège de l'organisme de certification
- 1 membre du collège des salariés du secteur social ou médico-social
- 1 membre du collège des employeurs du secteur social ou médico-social

Le jury est présidé par un professionnel du secteur social ou médico-social.

Le jury déclare le candidat admis ou ajourné à la certification.

En cas de validation partielle, les blocs de compétences validés feront l'objet de la délivrance d'un certificat, valable sans limitation de durée.

Les blocs non validés ou l'ajournement à la certification pourront être représentés, dans la limite de validité de la certification professionnelle, par la voie de la formation continue ou de la VAE selon la situation professionnelle du candidat et/ou les recommandations du jury de certification.

Débouchés et suite de parcours

• Débouchés :

La certification de Dirigeant de l'économie médico-sociale a vocation à permettre d'exercer les fonctions de dirigeant au sein d'établissements et services tels que :

- Secteur social : Protection de l'enfance / Aide à la famille / Adultes en difficulté
 - Etablissements et services du champ de la protection de l'enfance,
 - Etablissements et services du champ de l'inclusion sociale,
 - Service de prévention spécialisée.
- Secteur médico-social : Personnes handicapées / personnes âgées
 - Etablissements d'accueil pour personnes âgées,
 - Instituts médico-éducatif,
 - Etablissements et services d'aide par le travail,
 - Foyers d'hébergement pour adultes handicapés,
 - EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes),
 - Maisons d'accueil spécialisées,
 - Foyers d'accueil médicalisés,
 - Services d'aide à domicile.
- Secteur santé
 - Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS),
 - Union Régionale des professionnels de santé (URPS).
- Secteur institutionnel et entreprises
 - Collectivités territoriales,
 - Groupements d'intérêts publics (MDPH, AGEFIPH...),
 - Entreprises : ressources humaines, mission handicap,
 - Organismes de formation et conseils en entreprise,
 - Résidences service.

• Suite de parcours :

- Evoluer vers les fonctions de Directeur de pôle (enfance, adultes ou travail protégé), de Directeur Général Adjoint ou Directeur Général ;
- Acquérir de nouvelles compétences en participant à nos dispositifs de formation visant une certification AFNOR d' « évaluateur externe expert des organisations de l'économie sociale », d' « ingénieur en performance des établissements sociaux, médico-sociaux et de la santé », de « responsable qualité-évaluation du secteur social et médico-social », d' « expert en risques des établissements sociaux et médico-sociaux », de « coordonnateur de parcours complexes dans les secteurs social, médico-social et de la santé » ou visant une certification de l'université de Lille : « référent pandémie dans les secteurs sanitaire, social et médico-social ».

Passerelle, équivalence

Aucune passerelle ni équivalence ne sont possibles avec d'autres certifications.